

8 Société et Culture

Disparition

Frédéric Meyo-Bibang inhumé aujourd'hui à Nkoltang

ESSONE-NDONG

Libreville/Gabon

C'EST cet après-midi, sur ses terres de Nkoltang (30 km de Libreville), que sera inhumé Frédéric Meyo-Bibang. Né en novembre 1936 à Medouneu (village Ayang), il est connu pour ses œuvres littéraires consacrées à la formation académique. Enseignant de formation, il est formé d'abord à l'École normale des instituteurs de Mit-zic, avant de poursuivre dans les Écoles normales supérieures de Brazzaville (Congo) et d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Au terme de ses études professionnelles, il est professeur de collège (option Lettres/Histoire/Géographie) avec le diplôme du Certificat d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement général (CAPCEG).



Photo : Adjiaf NTOUOUME



Photo : DR

Un instantané de la messe d'adieu hier à Libreville, à Frédéric Meyo Bibang (photo de droite), ce grand Homme qui s'en est allé.

Affecté à l'Institut pédagogique national (Education nationale) au département des Programmes et manuels scolaires, il a à son actif plusieurs productions littéraires dont des manuels d'Histoire du Gabon (1972), de Géographie du Gabon (en collaboration avec Martin Nzamba) en 1973, d'éducation civique « Le Citoyen et

la Nation » (1990). De même, il participe à la création des commissions nationales du livre (1er et 2nd degrés, des commissions spécialisées des professeurs d'histoire et de géographie, des lettres et sciences humaines, des sciences physiques, chimie et mathématiques. Dans le même temps, il s'im-

plique dans la vie politique nationale. Il est ainsi nommé successivement directeur de cabinet du vice-président du gouvernement (1973 à 1987), secrétaire général de la Primature, cumulativement avec ses fonctions (bénévoles) de secrétaire général du Comité national des fêtes et conférences (Cominafc).

De 1988 à 1990, il est nommé secrétaire général adjoint du gouvernement, avant de devenir conseiller du ministre de la Culture et de la jeunesse (1990-1992). Entre-temps, il est, de 1989 à 1990, premier Correspondant national de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), ancêtre de l'actuelle Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il va tellement s'y déployer qu'il réalisera des antennes provinciales de l'ACCT, ainsi que des correspondants ministériels. Parallèlement à ces occupations, il va œuvrer à la création, dans la sous-région de l'Afrique centrale, d'un Bureau régional de l'ACCT (Brac). C'est donc un homme au potentiel énorme qui a tiré sa révérence le 21 novembre dernier, et qui sera porté en terre ce jour. Hier, il a eu droit à un office religieux à la cathédrale Notre Dame de l'Assomption de Libreville.

Ici et ailleurs

• Education

L'AJCO au chevet des écoles d'Owendo



Photo : Adjiaf NTOUOUME

Les membres de l'Association des jeunes de la commune d'Owendo (AJCO) ont entamé une tournée de remise de dons et de matériel didactique, qui devra les conduire dans les huit établissements primaires de ladite commune. L'école publique de l'Ocra 1 a constitué la première étape de cette opération. Le président de l'AJCO, Christophe Onanga, a dit toute sa détermination à contribuer à l'éducation et à la formation des enfants de la cité, à travers ce geste s'inscrivant dans la politique de partage prônée par le chef de l'État. Il a également remercié l'édile de la commune d'Owendo pour son implication dans cette action sociale.

• Goncourt des lycéens 2015

C'est Delphine de Vigan

Le Goncourt des Lycéens, une importante récompense littéraire en France, a été attribué hier à Delphine de Vigan, déjà lauréate du prix Renaudot 2015, pour son roman "D'après une histoire vraie" (Ed. JC Lattès), a constaté l'AFP.

Rassemblements par AJT

Choses vues

Des " champignons blancs " envahissent les toits des maisons

R.H.A

Libreville/ Gabonais

LIBREVILLE, comme toutes les autres villes du pays, n'échappe pas à la flambée des antennes paraboliques sur les toitures des maisons. Autrefois considéré comme un luxe, recevoir des chaînes câblées est aujourd'hui à la portée de toutes les bourses, grâce aux opérateurs qui mettent à la disposition des populations des services accessibles à tous. Tous les quartiers, même sous-intégrés, sont bien servis. De Kingulé en passant par Rio, ou même la cuvette de Plein-Ciel, il suffit tout juste de se nicher en hauteur pour s'en rendre compte : pas un taudis, ni une maison huppée n'échappe au phéno-

mène des "champignons blancs". Loin d'intriguer, ce phénomène trouve, semble-t-il, son explication dans la pauvreté des programmes des télévisions locales. Cette situation ne laisse pas indifférents les Librevillois qui, pour certains, sont sévères dans leur jugement. D'aucuns, comme Danny Fred V.M., pensent qu'« elle (la télévision gabonaise) est rétrograde, en panne d'inspiration, et malheureusement l'otage des politiques. C'est pourquoi, je préfère rester sur les bouquets satellitaires, d'autant plus que leurs programmes sont riches et variés ». Plus virulent, J.R. Mba lance, l'air dégoutté, cette boutade : « je ne regarde aucune chaîne de télévision gabonaise. Elles ne m'apportent absolument rien. Et il en est de même pour

A Libreville, pas un toit sans son antenne parabolique.

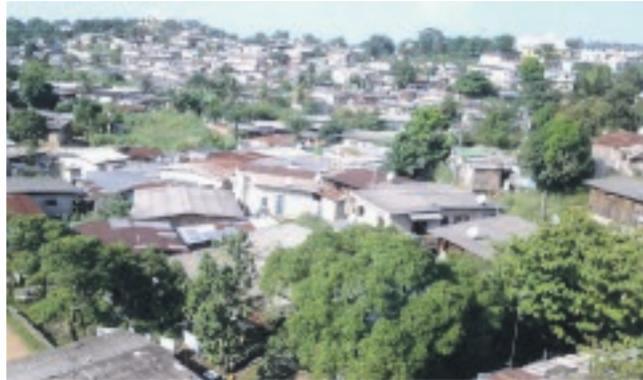


Photo : P.M.M

mes enfants, je ne veux pas qu'ils s'abrutissent». Ces réactions, si violentes soient-elles, sont la preuve

que l'attente des téléspectateurs gabonais en matière de l'offre des programmes de nos médias est forte: des programmes diversifiés al-

liant divertissement, éducation, jeunesse, etc. Il n'est d'ailleurs pas étonnant de constater que dans les ménages gabonais, l'abonnement mensuel au bouquet satellitaire figure en bonne place aux côtés d'autres charges vitales, comme l'électricité et l'eau.

Anniversaire



Tendre épouse et Maman N'NO Valentine, en ce jour où brille une étoile de plus dans ta vie, dans ta constellation, continue d'illuminer nos vies par ta présence et par ton amour. santé et bonheur.

Joyeux anniversaire

Ton époux Serge LANDOU, Mme MINTSA Tamare, Yannick, Junior, Joan, Yvan et tes petits-enfants.

Communiqué du Conseil national de la communication (CNC)

Suspension de tous les médias en situation irrégulière

LE Conseil national de la communication (CNC) s'est réuni le mardi 1er décembre 2015 à 10 heures, en séance plénière extraordinaire, dans la salle habituelle de son immeuble sis Avenue du général de Gaulle à Libreville. Cette réunion a porté essentiellement sur la situation administrative des radios, télévisions et journaux de la presse écrite au Gabon.

A l'ouverture des travaux, le Conseil a, une nouvelle fois, constaté, pour le regretter, que certains médias continuent à émettre et paraître en violation des dispositions des textes en vigueur; lesquelles commandent à tout promoteur de disposer d'un dossier physique au sein des services compétents du CNC, et de s'acquitter de sa redevance annuelle auprès du trésor public, conformément aux articles 67 et 96 du Code de la communication, du décret 009/PR/MC du 4 janvier 2006 et de l'article 61 de l'ordonnance n° 18/PR/2015. Face à cette attitude de défiance, le CNC (après une mise en demeure adressée à chacun il y a 5 mois, et un rappel à l'ordre le 12 novembre dernier), statuant à l'unanimité de ses membres après un vote à main levée, conformément à l'article 20 de sa Loi organique, décide de suspendre l'ensemble des journaux, radios et télévisions en situation irrégulière sur toute l'étendue du territoire national. Des listes y relatives ont été transmises à l'Aninf, Sogapresse et Multipress Gabon.



MON MARI QUE VOUS VOYEZ LÀ, N'EST PAS FACHÉ À CAUSE DE MOI HOOO... L'ORIGINE DE SA COLÈRE VIENT DU FAIT QUE PERSONNE NE LUI AVAIT DIT QUE LORSQUE TU AS LE GOÛT DE CONDUIRE UN VÉHICULE DE L'ÉTAT, TU DOIS AUSSI AVOIR LE PLAISIR DE LE RÉPARER À TES FRAIS. CHAQUE FOIS QU'IL TOMBE EN PANNE!!!

LSBEK 2015